

LICENCE PRO QUALITÉ CONTRÔLE MÉTROLOGIE

TYPE DE DIPLÔME

Licence professionnelle

NIVEAU D'ÉTUDE VISÉ : BAC +3

ACCESSIBLE EN :

Formation initiale

Formation continue

Formation en alternance

VAE

DOMAINE D'ÉTUDE : Génie industriel, Qualité industrielle

Domaine :

Objectifs

La Licence Professionnelle Qualité Contrôle Métrologie vise, en une année universitaire de formation, à fournir et à consolider des compétences professionnelles nouvelles dans la maîtrise et le développement des techniques de métrologie dimensionnelle et de contrôles industriels, notamment non destructifs, s'inscrivant dans une démarche Qualité.

ÉTABLISSEMENT

LIEU D'ENSEIGNEMENT

Figeac

CONTACT

Renseignements

Annie CAVARROC

iut.figeac@univ-tlse2.fr

Tél. 05 65 50 30 60

Contact scolarité

Denis LO JACONO

scolarite.iut-figeac@univ-tlse2.fr

Tél. 05 65 50 30 72

Savoir-faire et compétences

- conduire des projets dans le domaine des sciences de la production industrielle orientés vers la qualité de la production.
- gérer des processus industriels et encadrer des équipes.
- consolider des compétences professionnelles à travers la mise en œuvre de projets très fortement orientés vers le transfert de technologie.
- contribuer à la mise en place et à la conduite d'un service de métrologie dans les entreprises du secteur de la mécanique.
- mettre en œuvre les outils matériels et logiciels de métrologie dimensionnelle et du contrôle industriel.

Fiche RNCP (Répertoire National des Certifications Professionnelles) de la LP Mention Métiers de l'industrie : conception et amélioration de processus et procédés industriels

Condition d'accès

Cette formation est à accès sélectif ou à capacité limitée. Vous devez au préalable déposer votre candidature. Si elle est retenue, rapprochez-vous du secrétariat de la formation pour obtenir le dossier et le rdv d'inscription.

Formation(s) requise(s)

Être titulaires d'un diplôme reconnu à bac + 2 scientifique ou technologique, sous réserve de la signature d'une convention (contrat d'apprentissage ou contrat de professionnalisation).

À défaut, demande de dispense du (ou des) diplôme(s) pré-requis dans le cadre de la validation des acquis (Art R613-32 à R 613-50 du Code de l'Éducation) :

- au titre de la Validation des Études Supérieures (VES)
- au titre de la Validation des Acquis (VA)
- au titre de la Validation des Acquis de l'Expérience (VAE)

Perspectives professionnelles

Ce professionnel peut prétendre aux métiers suivants :

- responsable développement process ;
- responsable essai et mise au point méthodes en industrie ;
- responsable méthodes process , industrie, outillage en industrie, industrialisation ; responsable de chaine de production ;
- responsable de fabrication ; responsable de ligne de fabrication ;
- responsable en production métallurgique.